rin, eſt parti le 10 pour S^t, Malo; — *la Gloire*, Capitaine *Bouſigue*, eſt parti le 12 pour Bordeaux.

DE NANTES, *le 5 Octobre 1765.*

DÉPART *de Navires.*

Le Zéphir de 200 tonneaux, Armateur *M. Ballan*, Capitaine *le ſieur Ray*, eſt parti pour le Cap; — *la Minerve* de 100 tonneaux, Armateur *M. Jacquier*, Capitaine *le ſieur Hammonay*, eſt parti pour Guinée; — *le Lançon* de 60 tonneaux, Armateurs *Madame V^e. le Maſne fils & Prouſt*, Capitaine *le ſieur Allain*, eſt parti pour Guinée; — *la jeune Catherine* de 50 tonneaux, Armateur *M. Bonteiller*, Capitaine *le ſieur Duval*, eſt parti pour Guinée; — *le Prince Chriſtian*, de 150 tonneaux, Capitaine *Georges Roſſ*, eſt parti pour Amſterdam avec ſucre terré & brut, café & indigo.

ARRIVÉE DE NAVIRES.

La *Notre-Dame des Anges*, de 120 tonneaux, Capitaine Turame, a amené de Marſeille à la conſignation de M. Vallery, du ſavon, de l'huile, de l'alun, du coton en laine & filé, des noix de galles, du ſoufre, de la fleur de ſoufre, de l'encens, du riz, de la laine, de la ſoude, de l'eau de fleurs de citrons, de l'eau de lavande, des peaux de maroquin, de la manne, de la terrerie brune, du bois de fuſtel, des liqueurs, du vin muſcat, du vin de Chypre, des anchois & des bouchons de liége; — la *Ste. Anne* Capitaine *Gu. Lemoel*, venant de Camaret, & la *Marie-Victoire*, Capitaine J. *Louarn*, venant d'Audierne, ont apporté des ſardines preſſées; — la *Sainte*, Capitaine *Et. Largouet*, venant de Bordeaux avec vin, chaudieres, drap de Carcaſſonne, laine, liége en bouchons & redon; — le *Saint Jacques*, Capitaine *P. Cajan*, venant de Douarnenés avec du poiſſon ſec; — la *Marie-Françaiſe*, Cap^e. *J. Cadou*, venant de Bayonne avec de la réſine & des planches de ſapin; — la *Marie Magdeleine*, Capitaine *Gu. Fardel*; — la S^te. *Anne*, Capitaine *P. Kner*; — l'*Angelique*, Capitaine *J. Leſconet*; — le *Diligent*, Capitaine *J. Chaton*; — la S^te. *Anne*, Capitaine *Olivier le Piſquer*; — la *Marie-Françoiſe*, Capitaine *L. Stephan*; — l'*Union*, Capitaine *F. Chaton*; — le S^t. *Martin*, Capitaine *Mat. Biſquet*, venants de l'Orient avec des marchandiſes de la Compagnie des Indes; — la *Reſſource*, Capitaine *F. Pelletier*, venant de Bordeaux avec de la réſine & du redon; — le S^t. *Alexandre*, Capitaine *P. Legras*, venant de Dieppe avec des verres à vitres, de la terre graſſe & de la craie; — le S^t. *Laurent*, Capitaine *Lavergue*, a amené du banc de Terre-Neuve, pour M. Souhigaray, 8680 morues vertes & une barique d'huile de morue; — le *Doux Nom de Jeſus*, Capitaine *Jos. Sanchez*, venant de Bayonne avec de la réſine; — la *Notre-Dame des douleurs*, Capitaine *J. Arthaza*, venant de Bayonne avec de la réſine, des planches, du bray ſec & du bray gras, du goudron, de la laine, des ſerpes & des haches; — le *Zonnemaar*, Capitaine *Jacques Renkes*, venant de Konisberg avec du lin & d'autres marchandiſes.

Le chargement du Navire le *Duc de Choiſeuil*, dont on a annoncé l'arrivée dans la derniere Gazette, était compoſé de ſucre brut, terré & tête, de café, d'indigo, de cuirs ſecs en poil, de caret, de bois de campêche, de coton, de gingembre, de confitures, de ſyrops & de liqueurs.

L'*Uliſſe*, qui venait des Cayes, & dont on a auſſi fait mention, a amené pour M. Lebourg, Armateur, du ſucre brut, terré & tête, de l'indigo, du coton, du jus de citrons, du bois d'Acajou, des cuirs ſecs en poil, des ſyrops & des confitures.

DE LA ROCHELLE, *le 6 Octobre 1765.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le Navire *le Printemps*, Capitaine *Bouffard*, venant de S^t. Marc avec de l'indigo, du ſucre brut & terré, du café & du coton.

On nous écrit de ce même Port que le gros tems qui a duré pendant trois jours a fait perdre ſur les rochers de l'Iſle de Rhé pluſieurs baleines, & le Navire *l'Eſſai* de Dunkerque, Capitaine *L. Baltazar du Jardin*, chargé de diverſes marchandiſes, & allant de Bordeaux à Dunkerque. L'équipage s'eſt heureuſement

ſauvé. Un Navire Eſpagnol dont on ignore le nom, a péri auſſi ſur les côtes de la Tranche.

Le Navire *la Gloire* de Bordeaux, Capitaine *Bouſigue*, venant du Cap, & allant à Bordeaux, ſe trouvant démâté de tous de mâts, eſt de relâche dans les rades de l'Iſle de Rhé.

L'eau-de-vie de Cognac & celle de la Rochelle ſont toujours au même prix, ainſi que l'orge & le froment; — le ſucre en pain vaut 76 ℔; — le brut, 24 à 32 ℔; — le ſyrop 10 ℔; — l'indigo cuivré, 5 ℔ à 5 ℔ 5 ß; — café S^t. Domingue, 11 à 13 ß; — coton 160 à 165 ℔; — les piaſtres, 5 ℔ 5 ß 6 d., *piece*.

De Rouen, *le 7 Octobre* 1765.

Exportation.

Il a été exporté de cette Ville depuis le 16, juſques & compris le 29 de Septembre, pour *le Havre*, 532, 800 *liv.* de bled, & 301, 450 *liv.* de farine; — pour *Fecamp*, 32, 000 *liv.* de farine; — pour *Bordeaux*, 156, 250 *l.* de farine; — pour *St. Ander*, 117, 900 *liv.* de bled; — pour *Livourne*, 97, 500 *liv.* de bled, & 51, 800 *liv.* de farine; — pour *Lisbonne*, 160, 000 *liv.* de bled.

Il eſt ſorti de ce Port pour le Cap Français le Navire *le Grec*, Capitaine *Fr. Duclos*, dont la plus grande partie de la cargaiſon conſiſte en farine.

Importation.

Il a été importé dans cette Ville du 3 & 5 Octobre, de divers Ports; ſavoir, du Havre, 6 Bâtimens chargés de différentes marchandiſes; — de *Tancarville*, de l'avoine; — de *Honfleur*, 2 Bâtimens avec du coton, du gingembre, du ſucre, du café, de l'alun; — d'*Iſigny*, 8 Bâtimens chargés en partie de beurre, & le reſte en paſſe-de-bout, pour divers endroits; — de *Bordeaux*, 4 Navires chargés de coton en laine, de canefice, de bray & réſine, de café, de paſtel, d'huile de thérébentine, de charbon de terre, de ſucre, de bouchons de liege & de vin; — de *Nantes*, 2 Navires chargés de coton en laine, de carret, de rocou & d'ardoiſes; — de *Dunkerque*, 2 Bâtimens chargés de diverſes marchandiſes; — de *Londres*, le Paquebot de Rouen, Cap^e. *Cuthbert Duun*, & le Navire *la Fantaiſie*, Cap^e. *Th. Aram*, chargés d'alun, de plomb, d'huile de vitriol, d'acier, & de pluſieurs autres ſortes de marchandiſes; — de *St. Ander & de Bilbao*, 2 Navires avec des laines d'Eſpagne & des citrons; — les deux Bateaux de la *Diligence*, & trois autres Bateaux, ont deſcendu la riviere, & ont apporté du fer, des meubles, du bled, & diverſes autres marchandiſes.

Il eſt de plus arrivé par terre 13 balles de laine; — 18 caiſſes & demie de ſavon; — 2 futailles de rocou & de l'indigo.

Manufactures *de toiles à Laval.*

La Ville de Laval eſt la premiere de la Province du Maine qui a ſû mettre à profit les terres de ſes environs, qui ſont très propres à produire des lins d'excellente qualité; elle a établi pluſieurs blanchiſſeries qui réuſſiſſent très-bien, & ſes apprêts ſe ſont perfectionnés, ce qui épargne le tranſport auquel ce commerce était autrefois aſſujetti lorſqu'il fallait envoyer les toiles dans des Provinces éloignées telles qu'à Troies en Champagne, à Senlis, à Beauvais, *&c.* mais depuis que cette manufacture a trouvé le moyen de s'affranchir de ces frais en perfectionnant ſes apprêts & ſes blancs, la fabrication s'eſt ſucceſſivement étendue dans tout le plat Pays de cette contrée du bas Maine juſqu'à Mayenne & Château-Gontier en Anjou. Ces Villes de leur côté ont fait des établiſſemens de blanchiſſeries dans ce même genre de commerce.

Ces toiles s'exportent principalement pour l'Eſpagne, le Portugal, les Iſles Françaiſes & les Indes.

Il ſe fabrique dans le canton de Freſnay beaucoup de toiles de *Brin* qui ſe vendent en écru aux Halles de la Ville d'Alençon; elles ſont de différentes largeurs & qualités, propres au linge de *ménage*, il s'en fait un grand débit pour la conſommation de Paris & du Royaume. On les blanchit à Alençon & au Mans où le blanc eſt beaucoup plus parfait,

Les toiles de Brin propres à faire des voiles de Navires, ſe fabriquent dans le canton du Sonnois ; elles ſe vendent aux marchés de la Ville de Mamers, & on les deſtine pour les Ports qui ſont ſur l'Océan.

Il ſe fabrique des toiles de Brin dit *Commun* de différentes largeurs & qualités, & des coutils aux environs de la Ferté-Bernard ; ils ſe vendent en écru aux Halles de cette Ville, & il s'en exporte peu pour l'Etranger. Ils ſont pour la conſommation de Paris & des Provinces voiſines.

Les toiles de *Brin* commun qui ſe vendent aux Halles du Château-du-Loir, de S^t. Calais, & dans celles de la Ville du Mans, en écru, de différentes qualités & largeurs, ſe fabriquent dans tous les Bourgs & Bourgades du haut Maine dans l'eſpace de plus de 30 lieues de circonférence ; elles s'exportent aux Iſles Françaiſes, où elles ſont propres pour les rechanges des Negres : ce commerce eſt fort étendu, mais ſouvent interrompu.

Il ſe fabrique de plus dans les cantons ci-deſſus indiqués, & dans celui de Sillé-le-Guillaume au bas Maine, des toiles communes dites *d'embalage* ou *canevas*, en différentes largeurs, qui ſe vendent aux marchés du Mans & de Sillé, *&c.*

Il ſe fait un commerce aſſez étendu dans la Ville du Mans, dans les marchés & foires de Sillé-le-Guillaume, de Freſnay & autres de la Province, de vieux draps & linges de toutes eſpeces, qui ſervent, les meilleurs, pour les fabriques de bougrans établies au Mans, à Freſnay, à Alençon, & les autres pour les Hôpitaux de Paris & des Armées ; ce commerce eſt d'une grande reſſource pour le peuple & le Colon qui vendent à peu de choſe près leur linge aux trois quarts uſé autant que s'il était neuf ; ce qui encourage à la culture des chanvres.

Établissement *d'une filature à Machecoul.*

Dans la Gazette du Mardi 10 Septembre, N°. 30, nous annonçâmes avec une grande ſatisfaction l'établiſſement d'une petite manufacture de bas & de bonnets de laine dans la Paroiſſe de Vieure en Bourbonnais, par M. Douet de Vichi, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris. L'exemple de ce zélé Magiſtrat vient d'être ſuivi par M. l'Abbé Dubois, Curé de la Trinité de Machecoul & Doyen de Retz. Ce Paſteur a formé depuis peu dans cette Capitale un établiſſement qui fait autant d'honneur à ſes lumieres qu'à ſa charité, & qui fera un bien ſenſible au Pays. M. l'Abbé Dubois y a formé une filature de coton pour procurer de l'occupation aux pauvres petites filles du canton, & il a fait venir de Nantes une femme qui ſçait filer & carder le coton, afin de faire des éleves, & de préparer la matiere premiere. Il y a déja 24 roues qui tournent. Il en a fourni une partie à ſes frais, & par ſes exhortations il a engagé des perſonnes charitables à fournir les autres.

Puiſſions-nous être bientôt dans le cas de publier de nouveaux établiſſemens de cette nature qui annoncent une charité éclairée & avantageuſe à l'humanité. Mettre l'indigent dans le cas de ſe procurer les néceſſités de la vie par ſon travail, c'eſt lui fournir de véritables richeſſes ; c'eſt donner à la patrie de bons Citoyens ; c'eſt corriger les mœurs qui ne ſe ſont corrompues que par l'oiſiveté ; c'eſt enfin rendre l'homme utile à l'homme même.

§. II.

Du Cap Français, *le 14 Août 1765.*

Prix des Marchandiſes de la Colonie.

Au Port-au-Prince, ſucre blanc 70 ℔ ; le commun, 58 à 60 ℔ ; — le brut, 33 à 34 ℔ ; — le coton, 175 ℔ le *cent* ; — l'indigo bleu, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔ ; — le cuivré, 6 ℔ 15 ß ; — le café nouveau, 14 à 15 ß ; — le café vieux, 12 à 13 ß la *liv.* — les cuirs, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔ ; — piaſtres gourdes 34 pour cent de perte.

A Leogane, le ſucre blanc, 66 à 68 ℔ ; — commun, 56 à 58 ℔ ; — le brut, 32 à 33 ℔ ; — le coton, 170 ℔ le *cent* ; — l'indigo bleu, 8 à 8 ℔ 10ß ; — le cuivré, 6 ℔ 10ß a 6 ℔ 15 ß ; — le café nouveau, 14 ß 6 d. ; — le vieux, 15 ß.

Au Cap, le ſucre blanc, 60 à 64 ℔ ; le commun, 56 à 58 ℔ ; — le brut, 32 à 33 ℔ ; — le coton, 180 à 190 ℔ le *cent* ;

l'indigo bleu, 7 ℔ à 7 ℔ 15 ß; — le cuivré, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔; — le café nouveau, 13 à 14 ß 6 d.; — le vieux, 14 à 16 ß la *liv.* — cuirs, 7 à 9 ℔; — piaſtres gourdes, 36 pour cent de perte.

Prix des marchandiſes de France.

Au Port-au-Prince, le vin nouveau, 130 à 150 ℔; — la farine de Moiſſac, 60 ℔; — le ſavon, 70 ℔.

A Leogane, le vin nouveau, 130 à 150 ℔; — la farine de Moiſſac, 60 ℔ à 66 ℔; — le ſavon, 70 ℔.

Au Cap, le vin, 110 à 120 ℔; — la farine de Moiſſac, 60 ℔; — la commune, 40 à 45 ℔; — le bœuf, 70 à 75 ℔ le *baril*; — le beurre, 20 ß la *l.* — le petit ſalé, 27 à 30 ℔ l'*ancre*; — l'huile, 30 à 36 ℔ la *cave*; — le ſavon, 55 à 60 ℔.

Cours du fret.

Au Port-au-Prince, le ſucre, 8 à 9 d.; — le brut, 9 à 10 d.; — l'indigo, 20 à 24 d.; — le café, 12 à 14 d.; — le coton, 28 à 30 d. par *liv.*

A Leogane, le ſucre blanc, 8 à 9 d.; le brut, 10 à 11 d.; — l'indigo, 20 d.; le café, 12 à 14 d.; — le coton, 30 à 36 d.

Au Cap, le ſucre blanc, 10 d.; — le brut, 12 d.; — l'indigo, 20 d.; — le café, 12 à 14 d.; — le coton, 24 d.

De Nantes, *le 4 Octobre 1765.*

Navires *en armement.*

La Nouvelle Marguerite, de 350 tonneaux, Armateurs *Madame Ve. Geſlin & fils*, Capitaine *le ſieur Cadou*, eſt en charge pour le Port-au-Prince; — *le jeune Adam* de 84 tonneaux, Capitaine *Jacob Stroom*, eſt en charge pour Bruges.

Du Havre, *le 6 Octobre 1765.*

Navire *en Armement.*

Le Navire le *Triton*, fin voilier, du port d'environ 140 tonneaux, armé de 4 canons, 10 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine *J. Ancel*, eſt actuellement en charge en ce Port pour aller en droiture à Lisbonne. Il partira ſans aucun retard le 31 de ce mois, ayant charte partie ſignée pour ce tems pour 80 tonneaux. Ceux qui voudront y paſſer, faire charger des marchandiſes à fret, ou affréter le reſtant, s'adreſſeront au Havre à *M. Philippe* le Bourgeois.

FINANCES.

§. I.

De Bruxelles.

Suivant une Ordonnance du Conſeil des Domaines & Finances, datée du 9 Septembre, on payera déſormais pour droits d'entrée ſur l'eau forte & l'huile de vitriol venant de l'Etranger, dix pour cent de la valeur, ſur le ſalpêtre raffiné, 50 ß par cent peſant, & ſur le ſalpêtre brut, 20 ß par quintal, indépendamment des droits de convoi & de tonlieu auxquels ils ſeront aſſujettis. Cette Ordonnance ſera exéçutée dans le Département de Bruxelles & dans ceux de Tirlemont, Turnhout, Anvers, S^t. Philippe, S^t. Nicolas, Gand, Bruges, Oſtende, Nieuport, Ypres, Courtrai, Tournai, Mons, Chimay, Namur & Charleroi.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

Payeurs. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement d'Octob.
Deſchamps,	5^e.	F. reſté.	18
Boſcheron,	6^e.	L.	19
Raynal,	10^e.	J.	19
De Pigis,	11^e.	N. reſté.	19
Canou,	16^e.	J.	19
Le Bas de Courmont,	18^e.	L. reſté.	17
Clouet,	19^e.	J. reſté.	19
Amyot,	23^e.	F. des 6 p. m.	19
Rouſſeau,	26^e.	J. p. t. l. v.	17
Nau de S. Marie,	43^e.	J. p. & v.	17
De Montet,	46^e.	M.	18
Bretonne,	58^e.	J.	17
Duval,	60^e.	J.	18
Bouron,	62^e.	J.	17

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Octobre 1765.	*Du Vendredi* 11.	*Du Samedi* 12.
Actions des Indes.	1335	1332 ½
Emprunts de la Compagnie.	440	
Promesses à 5 p °/°.	15 ¼ 2m	15. 15 ¼ 2m 15 ½ 4m
Promesses à 4 p °/°.	38	
Actions des Fermes.	987 ½ 85	985. 82 ½
Lots de la troisiéme Loterie.	18 17 ½	18
	13c. 27	
Amortissement.		
Deux sols pour livre du Dixiéme.	9 8 ½	9
Annuités.	413 14.	414
Coupons d'Annuités.	81	81
Emprunt de 50 millions.	14 ¾ 15 ¼ 4m	14 ¾ 15 2m
Colonies, 1759.		24 6m
Canada	36. 35 ½ 37 ½ 5m	36
Époques.		11c. 23
Bce. Loterie, Compe.	302.	301. 300
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p °/°.		
A 3 p °/°. sur les Cuirs.	49	
A 3 p °/°. sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 ¼ ⅛ ¼	56 ¼ ⅝
Londres.	31 ⅛ ¼	31 ⅝
Hambourg.	175 ¼	175 ¾
Madrid.	15 3	15 3
Cadix.	15 2	15 2
Livourne.	97	97
Lyon, Saints.	1 p °/° perte	⅞ p °/° perte.

AVIS.

Cette Gazette paraît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi, & le Journal le 15 de chaque mois: on y insere gratis *tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette seule est de* 24 ℔, *& pour le Journal seul,* 18 ℔ *par année qui se payent d'avance. Il faudra s'adresser dorénavant à* M. DE GRACE, *Directeur & Receveur au Bureau rue Traversiere, Bute St. Roch. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres. Les personnes qui souscriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que* 36 ℔ *par an. On recevra ces différens écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Mardi 8 Janvier.

AVIS *de St. Domingue.*

MM. les Négocians ſont avertis que MM. ADAM, LE FEVRE & *Compagnie*, Fermiers généraux des poſtes aux lettres de la Colonie de S. Domingue, ont dans cette Iſle, trois maiſons de commerce ſous la même raiſon, l'une au Cap, la ſeconde au Port-au-Prince, & la troiſiéme aux Cayes S. Louis; qu'en outre un des leurs eſt continuellement à parcourir le ſurplus de la Colonie où ils n'ont point de maiſons, & ſe fixe par-tout où les affaires l'arrêtent. Ils offrent leurs ſervices au public, tant dans les objets des vivres, marchandiſes, commerce, entrepriſes, changes, rechanges & eſcomptes, que dans une correſpondance ſuivie de tout ce qui pourra être utile aux obſervateurs & curieux, & à l'intérêt de pluſieurs, par les recherches qu'ils peuvent faire, étant dans le cas de ſatisfaire aux objets ci-deſſus, par l'étendue de leur correſpondance.

DE LONDRES *le* 22 *Décembre* 1764.

Liſte des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes orientales actuellement en rade à Graveſende, & prêts à partir, ſavoir; la Tamiſe, Capitaine Haggis; l'Horſenden, Capitaine Marter; le Groſvenor, Capitaine Saunders; l'Albion, Capitaine l'Atkin; l'Ankerſwict, Capitaine Roſſ; & un autre commandé par le Capitaine Tanner, dont on ignore le nom. Les Commandans doivent demain prendre congé des Directeurs de la Compagnie.

Jeudi dernier il eſt entré dans le Port de Portſmouth, le Dauphin, Navire marchand venant des Iſles. Il avoit perdu ſon éperon dans un coup de vent terrible; ce bâtiment étoit jadis un Yack appartenant au Lord Poultney.

Samedi le Dutton, Vaiſſeau de la Compagnie des Indes orientales, a appareillé de Spiteade d'un bon vent. Il a emmené avec lui pluſieurs Commis de la douanne qui étoient venus à bord pour y trouver de la contrebande. On préſume qu'il les aura mis à terre à l'Iſle de Wight.

On ſait par des lettres reçues la ſemaine derniere, écrites de Terre-neuve, que le Chef d'eſcadre Pallifer qui commande les Vaiſſeaux en croiſiere dans ces parages, a demandé un renfort de bâtimens pour les employer à garder pendant l'Hiver les côtes de Terre-neuve, le Golfe St. Laurent & la Baye du fonds: il y a tout lieu de croire que les interlopes François s'y prendront d'une autre maniere pour continuer heureuſement le commerce de pelleterie qu'ils ont avec les Sauvages de Labardor. Ces Contrebandiers ont trouvé le moyen d'en tirer de grandes quantités qu'ils ont eues en échange d'armes à feu & d'autres munitions.

CHANGE DE LONDRES *du* 28 *Décembre* 1764.

Amſterdam, 2 uſances $\frac{1}{2}$. .	36	8
D°. à vue	36	6
Roterdam, à 2 uſ. . .	39	9
D°. à 2 uſances $\frac{1}{2}$ . . .	36	10

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Hambourg, 2 uſances	35	2
D°. à 2 uſances ½	35	1
Paris	30	½
D°. 2 uſances	30	¼ à 5/16
Bordeaux, 2 uſances	30	1/8
Cadix	38	3/4
Madrid	38	3/4
Bilbao	38	½
Livourne	48	¼
Gênes	47	
Veniſe	49	⅛
Liſbonne	5	5¾
Porto	5	5
Dublin	9	
Agio de la banque d'Holl.	3	½

DE BORDEAUX, *le* 28 *Décembre* 1764.

Prix courant des denrées de l'Amérique.

Sucre blanc premiere ſorte, 60 à 64 ℔ le *cent*; — ſeconde ſorte, 58 à 60 ℔; — troiſiéme, 54 à 56 ℔; — blanc commun, 50 à 51 ℔; — petit commun, 44 à 46 ℔; — tête, 38 à 40 ℔; — ſucre brut de Léogane, 34 à 35 ℔; — du Cap, 31 à 32 ℔; — de St. Louis, 30 à 31 ℔; — de la Martinique, 25 à 27 ℔; — coton de St. Domingue, 135 à 145 ℔; — coton de la Martinique, 125 à 135 ℔; — gingembre blanc, 30 ℔; — gingembre gris, 24 à 25 ℔; — canefice, , 15 à 16 ℔; — ſirop de ſucre, 14 ℔; — amidon, 19 à 20 ℔; — plomb en ſaumon, 25 ℔; fer blanc, 130 ℔ le *barril*.

Caffé fin de la Martinique & nouveau, 14 ß 6 ₰ à 15 ß la ℔; — d°. marchand, 13 ß 6 ₰ à 14 ß; — caffé de St. Domingue fin nouveau, 12 ß 6 ₰ à 13 ß; — marchand, 11 ß; — jaune, 15 à 15 ß 6 ₰; indigo bleu & violet, 9 ℔ 10 ß à 10 ℔; mêlé, 6 ℔ 10 ß à 7 ℔ 10 ß; — cuivré fin, 5 ℔ 15 ß à 6 ℔; — indigo marchand, 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ 10 ß; — indigo inférieur, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 15 ß; — rocou, 24 ß; — cacao de Caraque, 42 ß; — cacao de la Martinique, 14 à 14 ß 6 ₰ la ℔.

Froment le *boiſſeau*, peſant 120 ℔ *poids de marc*, 9 ℔ 12 ß à 10 ℔; — ſeigle du Pays, 7 ℔ 12 ß à 8 ℔; eau-de-vie 80 ℔ les 32 *veltes*, peu demandée.

D'ANGOULEME *le* 29 *Décem're* 1764.

Prix des grains.

Froment, 7 ℔ 4 à 7 ℔ 10 ß le *boiſſeau*, peſant 86 ℔ *poids de marc*; — le ſeigle, 5 ℔ 5 ß; — baillarge, 6 à 6 ℔ 5 ß; — bled d'Eſpagne, 5 ℔; — avoine, 3 ℔ 4 ß à 3 ℔ 6 ß. Tous ces grains ſe meſurent au boiſſeau.

Quoique la baillarge ſoit ordinairement moins chere que le ſeigle, comme voici le tems qui approche de la ſemer, cela en a fait hauſſer le prix.

DE LA ROCHELLE *le* 29 *Décembre* 1764.

Prix de différentes denrées.

Indigo cuivré, 5 ℔ 12 ß à 5 ℔ 15 ß la ℔; — caffé de la Martinique, 13 à 16 ß; caffé de St. Domingue, 11 à 15 ß, ſuivant la qualité.

Sucre terré, 3e. qualité, 49 à 50 ℔ le *cent*, les autres à proportion; — ſucre brut, 28 à 35 ℔; — ſirop, 13 ℔ 10 ß; — ſucre en pain de 2 ℔, fin, 85 ℔.

L'eau-de-vie de cette ville vaut 76 à 75 ℔; — l'eau-de-vie de Cognac, 72 à 73 ℔; — celle de St. Martin, 85 ℔; & celle d'Oléron, 72 à 73 ℔ les 27 *veltes*.

Le ſel de St. Martin, 690 ℔; — celui de chaudiere de Seudres, 560 ℔; — d°. blanc, 630 ℔ (*a*).

Le froment, 170 à 172 ℔ le *tonneau*, peſant 2200 ℔ *poids de marc*; — orge, 110 à 112 ℔; — ſeigle, 130 à 135 ℔; — avoine, 58 à 60 ℔; — piaſtres, 5 ℔ 5 ß 3 ₰ la *piéce*.

Il vient d'entrer dans ce Port le Navire l'*Aimable Mariette*, Capitaine *Gombaud*, venant de la Martinique, chargé de 1., 600 ℔ de canefice; — d'une barrique 1 quart & 2 ſacs de cacao; — de 26 barriques 4 quarts de ſucre terré; — de 12 tierçons, 20 quarts & 3 ſacs de caffé; — de 771 buches de bois de Campêche.

Le Navire le St. *Jean-Baptiſte*, Capitaine *Hurtel*, venant de la Guadaloupe, chargé de 57 barriques de ſucre brut; de 176 bariques, 7 quarts de ſucre terré; — de 10 barriques 34 quarts de caffé; — de 2 balles de coton.

Il eſt arrivé ici dans le courant de cette année, de St. Domingue, de la Marti-

(*a*) *Le ſel ſe vend le cent, qui eſt compoſé de* 28 *muids, le muid de* 24 *boiſſeaux, chaque boiſſeau peſe environ* 80 ℔ *poids de marc.*

nique, de la Guadaloupe & de la nouvelle Orléans, 38 Navires qui ont apporté ſuivant l'évaluation qu'on a pu en faire en poids net, environ 333, 000 ℔ d'indigo; — 1, 150, 000 ℔ de caffé; — 2, 000 ℔ de cacao; — 250, 000 ℔ de coton; 5, 500, 000 ℔ de ſucre terré, ort (*b*); — 4, 800, 000 ℔ de ſucre brut, poids ort; — 80, 000 ℔ de bois de Campéche; — 917 peaux de cuirs tannés; — 501 peaux de cuirs en poil; 93, 000 peaux de cerfs & de chevreuils, — 1, 600 ℔ de canefice & 45 madriers de bois d'Acajou.

De Nantes *le* 31 *Décembre* 1764.

Prix des grains & autres denrées.

Froment d'Amont de 1763, 140 à 145 ℍ le tonneau, peſant 2280 ℔ *poids de marc*; — froment nouveau de 1764, 148 à 150 ℍ; — ſeigle, 105 ℍ le *tonneau*, peſant 2137 ℔; — froment d'Orléans vieux, 140 à 145 ℍ le *tonneau*, peſant 2280 ℔; — froment nouveau dudit lieu, 158 à 160 ℍ; — froment de Noirmoutier, 158 à 160 ℍ.

Vins nouveaux *premiere qualité*, 130 à 140 ℍ le *tonneau*, compoſé de 4 barriques; — *ſeconde qualité*, 110 à 120 ℍ; *troiſiéme qualité*, 100 à 105 ℍ; — eau-de-vie, 107 à 108 ℍ les 29 *veltes*.

Il eſt ſorti de ce Port le Navire la *Henriette*, de 150 tonneaux, Capitaine le S^r. *Cadou*, Armateur, MM. *Kerangon & Durand*, allant à la Guadaloupe.

La *Julie*, de 300 tonneaux, Capitaine le S^r. *Prudhomme*, Armateur M. *Broudou*, allant à St. Domingue en paſſant par Rochefort.

Le *Palmier*, de 300 tonneaux, Capitaine le S^r. *Arreau*, Armateur M. *Martel*, allant à St. Domingue & paſſant par Marſeille.

Navires *en armement.*

Le Navire la *Flore*, de 90 tonneaux, Capitaine le S^r. K *Malec*, Armateur M. *Deſridellieres Leroux*, eſt en charge pour Guinée.

L'Appollona Jacoba, de 140 tonneaux, Capitaine *Adrianus Weſterbeck*, en charge pour Middelbourg.

L'Amitié, de 110 tonneaux, Capitaine *Andries Allen*, en charge pour Cadix.

Du Havre *le* 2 *Janvier* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le 12, juſques & compris le 26 Décembre, le Senau la *Reine du Midi*, Capitaine *Lemaitre*, venant du Banc de Terre-neuve, chargé d'un grenier & de 6000 morues vertes. Un grenier de naux & de langues de morue; de 4 barriques d'huile de poiſſon.

Le Navire Hollandois l'*Ypenronde*, Capitaine *Jacques Reinders*, venant d'Amſterdam, chargé d'une caiſſe de vin, le ſurplus de ſa cargaiſon deſtiné pour Conſtantinople.

Le Dogre Hollandois la *Gyberta & Johanna*, Capitaine *Laurens Wannin*; le Bateau Hollandois la *Jeune Marie*, Capitaine *Cornelis Wolkers*, & le Smac Hollandois la *Concorde*, Capitaine *Jean Snok*, venant de Roterdam, chargés de 3708 fromages; de 130 barbues; — de 198 barrils, 12 ſacs & 36 *pouches* de graine de lin; — de 927 piéces de bois; — de 26 barrils de gaudron; — d'un paquet de broches à chandelles; d'un paquet de baleine; — d'une caiſſe contenant des cartes & des inſtrumens de mer; d'une caiſſe & d'un barril de clinquaillerie, — d'un panier, 1 paquet, 1 ballot de broſſerie; — d'un barril de céruſe; — d'un panier de colle; — d'un ballot de papier; — de 2 ancres de fer; — de 8 rouleaux de plomb; — de 3 crics; — de 6 grapins; — de 405 planches de chêne; — de 200 planches & 1 mât; — de 24 chaiſes de commodité; — de 12 tables; — de 12 bottes d'acier; — de 30 caiſſes de pipes.

La Galiote Hollandoiſe la *Jeune Dame Meintyes*, Capitaine *Martin A berts de Jong*, venant d'Hambourg, chargée de 17 balles & 1 ballot de laine, de 6 balles d'agnelins; — de 124 barrils de brai; — de 13 tonneaux de faulx; de 4 barrils de fer blanc; — d'un ballot de lin; — d'un barril, 3 paquets, 164 planches de cui-

(*b*) *Ort, terme de douanne & de commerce, & qui ſignifie brut. Ces deux termes ſont ſynonimes, & veulent dire généralement toutes les marchandiſes qui ſont peſées avec leurs emballages.*

vre ; — d'un barril de creuſets; de 50 bottes 6 barrils d'acier ; — d'un ballot de toile à voile ; — d'un barril & d'un caiſſon de proviſions.

Il eſt ſorti de ce Port le 30 Décembre dernier, le Dogre l'*Amitié*, Capitaine *Frechon*, & le Senau la *Roſe*, Capitaine *Lemeſle*, allant à la Guadaloupe. Le Senau la *Diligence*, Capitaine *Poiſſon*, allant au Cap François.

NAVIRE *en armement.*

Le Navire le ROI DAVID, de 100 tonneaux, armé de 2 canons & autres menues armes, 13 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine A. VIEILLARD, eſt actuellement en charge au Port du Havre pour aller à la Martinique & à la Guadaloupe, & partira du 15 au 20 du préſent mois. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront, à Paris, à M. BRENAN, *rue S. Honoré, chez M. Marie, Marchand Mercier, au coin de la rue de Grenelle*; — à Rouen, à MM. GUERVEY & *Compagnie, rue St. Eloy*; — au Havre, à M. ROCHE ou audit Capitaine.

DE HONFLEUR, *le* 30 *Décembre* 1764.

Le prix courant du bled froment dans nos Halles, eſt depuis 20 juſqu'à 22 ℔ la *ſomme, charge de cheval*, qui eſt compoſée de 5 boiſſeaux, meſure d'Auge, leſquels peſent enſemble 333 ℔ *poids de marc.*

Le prix des dernieres morues miſes en vente, a été à 400 ℔ le *cent de morues.*

Il eſt entré dans ce Port depuis le 13 Décembre, le Navire l'*Aglaé*, Capitaine *Mabon*, venant du grand Banc de Terreneuve, chargé de 6000 morues vertes, *grand compte*, & 2 barriques d'huile de poiſſon, Armateur M. *Griel.*

La *Fidélité*, Capitaine *Heliot*, venant du même endroit, chargée de 7000 morues vertes, *grand compte*, & 2 barriques 1 quart d'huile de poiſſon, Armateur M. *Rigoult.*

Comme les vents regnent à l'Eſt depuis long-temps, il eſt à préſumer que le peu de Navires qui ſont reſtés ſur le banc de Terre neuve, ne peuvent entrer dans la Manche.

DE S. VALERY, *le* 31 *Décembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le 16 de ce mois juſqu'à ce jour, 7 Navires, ſavoir ; l'*Oranger*, Capitaine *Jacques Darras*, venant d'Oſtende, chargé d'alun & de couperoſe; — l'*Eſpérance*, Capitaine *J. B. Dequevauvillier*, venant d'Amſterdam ſur ſon leſt; — la *Prudence*, Capitaine M. *Noblet*, venant de Caen, chargée d'aigre, de beurre & de papier; — la *Proſpérité*, Capitaine *F. Yerds*, & les *Cinq Freres*, Capitaine H. *Atez*, venant de Roterdam, chargés de fromages, de morue & de colle; — la *Jalouſie*, Capitaine *G. Hoeſt*, venant de Dunkerque, chargé de harengs & de morue; — le St. *Thomas*, Capitaine *Thomas Caron*, venant de Dieppe, chargé d'harengs & de morue.

DE CAEN *le* 31 *Décembre* 1764.

LETTRE *à l'Auteur de la Gazette.*

Perſonne n'ignore, Monſieur, que les terres ne rapportent qu'à proportion de l'engrais qu'on y met, que cet engrais dépend du plus ou du moins de beſtiaux; mais le défaut de fourrage dans de certains Pays, les inconvéniens des années de ſechereſſe qui empêchent la croiſſance des herbes dans d'autres, & les pertes que l'on fait des foins lorſque les Etés ſont pluvieux, ſont cauſe du peu de fourrage qu'on recueille pour la nourriture des beſtiaux; cependant le moyen de le multiplier eſt très-aiſé.

Tout le monde connoît l'arbre appellé *acacia*; les Botaniſtes lui donnent en latin le nom de *pſeudo-acacia*, ou *faux acacia*, pour le diſtinguer du véritable qui ne croit que dans les Pays chauds. Le faux *acacia* dont il s'agit ici, vient originairement de Virginie, & réuſſit très-parfaitement en Europe, ſur-tout dans les endroits ſecs & élevés. Cet arbre eſt placé dans la famille des plantes légumineuſes qui ont la propriété de nourrir les beſtiaux. Le gout des feuilles de l'*acacia* ainſi que ſon fruit qui eſt une gouſſe, annonce qu'il a beaucoup de rapport avec le treffle, la veſce & les autres plantes de cette famille.

L'expérience a fait connoître que les beſtiaux mangent avec avidité la feuille de l'*acacia*. Cette feuille leur fournit une nourriture auſſi agréable & pour le moins auſſi bonne que le treffle, le ſainfoin ou les autres plantes qui leur ſervent pour l'ordinaire d'aliment. On peut facilement faire multiplier cet arbre au point de pouvoir en nourrir les chevaux & les vaches pendant l'Eté, ce qui mettroit en état de réſerver les foins & les fourrages ordinaires pour l'Hiver, on pourroit même dans cette ſaiſon leur donner la feuille de l'*acacia* ſechée; elle a l'odeur & le gout du foin de la plus excellente qualité. On voit par là que cet arbre ayant la faculté de croître dans les lieux arides & élevés, eſt très propre à dédommager les cantons où il n'y a que très-peu ou point de prairies. Les Fermiers & les Laboureurs entretiendront un plus grand nombre de beſtiaux, & en tireront une plus grande quantité de fumier pour l'engrais des terres, ſans compter le beurre, le fromage & la viande, dont les prix pourront devenir plus proportionnés aux facultés des Habitans de la campagne.

Il n'eſt pas douteux que les vaches donnent plus de lait à proportion qu'elles ſont mieux nourries; or, les feuilles de l'*acacia* ſont plus nourriſſantes que les herbes dont on les nourrit communément, puiſque l'expérience a démontré qu'une vache nourrie de ces feuilles ſeules, ſoit fraîches, ſoit ſechées, fourniſſoit plus de lait qu'une autre nourrie de la maniere ordinaire.

Quant à la culture de l'*acacia*, elle eſt très-facile. Elle vient également de graine & de bouture; dans le premier cas, on n'aura qu'à ſemer la graine de l'*acacia* dans un jardin ou dans un endroit où l'on voudra former une pepiniere. On choiſira un terrain ſec, & il ne faudra l'arroſer que rarement. Si l'on veut que la graine leve promptement, on la laiſſera tremper dans l'eau pendant quelques jours afin d'amolir ſon enveloppe, par là on la diſpoſera à s'ouvrir plus aiſément. Dès la premiere année on aura des arbriſſeaux de 4 à 5 pieds de hauteur, & de près d'un pouce de diametre, d'où l'on voit que cet arbre croit avec beaucoup de facilité.

La ſeconde maniere de faire provigner ces arbres, conſiſte à couper les boutures ou les jets qui ſortent des racines des vieux *acacia* & à les tranſplanter dans les endroits où l'on voudra placer ſa pepiniere; ou bien lorſqu'on coupera le vieil *acacia*, on laiſſera quelques-unes des principales racines en terre, ce qui ne tardera point à former une pepiniere. Ces jets ou boutures peuvent auſſi ſe marcotter.

Rien ne ſera plus avantageux que de tranſplanter les *acacias* dans des endroits ſtériles & de nul rapport, tels que ſont les chemins ou les rues des villages, les bruyeres, les prairies en friche, les terreins élevés, *&c.* On ne pourroit ſans inconvénient en planter dans les terres labourables, à moins de les placer à une grande diſtance les uns des autres; mais en général il vaut mieux ne pas le faire, parce que les racines de ces ſortes d'arbres, ainſi que celles des ormes & des freſnes, s'étendent fort loin en terre.

Comme l'*acacia* eſt un arbre épineux, & comme ſes branches ſont foibles, on pourra ſe ſervir de grands ciſeaux emmanchés de bois pour atteindre à ſes feuilles, & en faire la récolte.

Cette découverte, Monſieur, qu'un Sçavant a déjà faite, eſt ſi utile & ſi importante, que je vous prie de l'inſérer dans votre Gazette, j'ai l'honneur d'être, *&c.*

BESTIAUX.

Il a été conduit au marché tenu à Seaux le Lundi 24 Décembre, 647 bœufs, 299 vaches & 2175 moutons. Le bœuf a été vendu ſur le pied de 6 ß la ℔; — la vache 5 ß; — le mouton 6 ß la ℔.

Le prix du bœuf étoit l'année derniere à 8 ß; — celui de la vache à 6 ß; & le prix du mouton à 9 ß plus cher qu'à ce dernier marché.

Il y avoit cette ſemaine 224 bœufs de plus & 647 moutons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

Il a été amené au marché de Poiſſi le Jeudi 27 Décembre, 1460 bœufs, 277 vaches, 148 veaux & 4449 moutons. Le bœuf s'eſt vendu à raiſon de 6 ß la ℔; la vache 5 ß; — le veaux 9 ß & le mouton 6 ß 6 ß.

Le prix du bœuf étoit l'année derniere

à 10 d. ; — celui de la vache & du veau à 1 ß, & celui du mouton à 6 d. plus cher qu'à ce marché.

Il y avoit 525 bœufs, 169 vaches & 306 moutons de plus qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

AVIS DIVERS.

☞ Le S. DOUCET, ſur-Doreur pour les étoffes en or & en argent, broderie, galons, franges, tapiceries d'hauteliſſe, &c. Il teint toutes ſortes d'étoffes en ſoie ; il change la ſoie noire en différentes couleurs, & le couleur de roſe en blanc : il nétoie auſſi les habits d'hommes & de femmes. Sa demeure eſt dans l'Abbaye St. Germain des prés, maiſon de Madame *Laloy*, à côté de la fontaine.

☞ On continue de vendre chez le Sieur *Michelin*, Diſtillateur, rue & à côté des Capucines, vis-à-vis la place de Vendôme, d'excellent ratafia de Bologne blanc & rouge. On trouve auſſi chez lui de nouvelles liqueurs fines, rares, & qui ne ſont point connues, le tout à juſte prix.

☞ Le S. RAUX, Marchand Emailleur du Roi, demeurant à Paris, rue du petit Lion S. Sauveur, du côté de la rue Saint Denis, aux armes du Dauphin, continue de faire & de vendre avec ſuccès des yeux d'émail.

Il s'eſt toujours appliqué à imiter exactement la nature, & il y réuſſit de maniere qu'il eſt impoſſible de diſtinguer l'œil factice du naturel.

Les perſonnes qui demeurent en Province, pourront lui envoyer, ſoit en émail, ſi elles ont déja porté des yeux de cette eſpèce, ſoit peint en mignature, ou de telle autre maniere qu'elles le jugeront à propos, la forme, la couleur & les dimenſions de l'œil qu'elles voudront remplacer, & il leur en enverra de parfaitement conformes aux modeles qu'elles lui auront fait tenir. Les perſonnes qui lui écriront, auront s'il leur plaît l'attention d'affranchir leurs lettres & paquets, ſans quoi elles courroient riſque de les perdre.

Le S^r. Raux s'eſt appliqué à faire une collection des diverſes maladies qui peuvent attaquer l'œil ; cette collection qui contient environ 50 yeux d'émail, fait partie du manifique cabinet d'anotomie fait par les ordres de l'Impératrice de Ruſſie, ſous la direction de M. Morand : elle ſert auſſi dans l'Accadémie de Chirurgie de Paris, à faire les démonſtrations relatives à cette partie de l'anatomie, & ne peut être que très utile aux Oculiſtes, & généralement à toutes les perſonnes qui s'adonnent à connoître & à guérir les maladies des yeux.

Il vend auſſi des yeux pour les figures de cire & les animaux fourez que l'on conſerve dans les cabinets d'hiſtoire naturelle.

Le Sieur Raux donne gratis des yeux aux pauvres qui en ont beſoin.

LOTERIE *de l'Ecole Royale Militaire.*

Le cinq Janvier, le tirage de cette loterie, s'eſt fait en la maniere ordinaire ; les numéros ſortis de la roue de fortune, ſont, 42, 75, 25, 63, 36. Le prochain tirage ſe fera le 5 Février.

NOUVEAUTÉS.

L'utilité que procure la méchanique, eſt connue de tout le monde ; mais la magie de cet art ne ſe voit bien que dans pluſieurs ouvrages auſſi curieux qu'amuſans. Il y a chez le ſieur MACHARD, Marchand Jouaillier, rue St. Honoré, à la Reine de Bourgogne, un fauteuil de méchanique ſingulier. Ce fauteuil, tant qu'on eſt aſſis dedans, rend des airs qui charment l'oreille. La ſurpriſe agréable que cauſe cette nouveauté aux perſonnes qui ne voient qu'un fauteuil ordinaire, & l'embarras d'où peut provenir cette harmonie, l'a fait nommer le *fauteuil magique*.

On voit auſſi chez le même Marchand des tabatieres montées & doublées d'or, peintes par les meilleurs Maitres. Sur le deſſus de ces tabatieres il y a un tableau mouvant, le jeu de pluſieurs ſujets qui remuent fixe la vue avec tant de plaiſir, qu'on ne ſe laſſe point d'en admirer l'optique.

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, depuis le Lundi 17 Décembre, juſjuſqu'à ce jour 5 Janvier 1765, 35, 36 & 37 ℔ le cent de bottes.

Le Mercredi 2 Janvier, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 14 & 15 ℔ le *cent*; — le 4, 13, 14 & 15 ℔ le foin, 28 & 29 ℔; — le Samedi 5, la paille a valu 13 & 14 ℔, & le foin, 22 & 25 ℔ le *cent*.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le Vendredi 4 Janvier 1765, la riviere étoit à 6 pieds; le Samedi 5, à 6 pieds 1 pouce; — & le Dimanche 6, *idem* au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Samedi 5 Janvier 1765.

	℔	ß	₰
Le gros Chapon nouveau *la piéce*,	3	10	
La Poularde nouvelle,	3		
Le Chapon bas Norm.	2		
La Poularde,	1	15	
Chapon & Poularde de Mezeré,	1	15	
Coq-Vierge,	3		
Poule de Caux,	2	10	
Le Poulet gras, *mort*,	1	10	
Le Poulet commun,	1		
Le Poulet gras, *en vie*,			
Le Poulet commun,		12	
Le Caneton de Rouen,	3	10	
Le Canard ſauvage,	2	5	
Le Canard *de paillier*,	1	15	
Le gros Pigeon *gras*,			
Le Pigeon de Voliere,		15	
Le Faiſan,			
Le Levraut,	3	10	
Le Lapreau,	1	7	
Le Perdreau rouge,	2	5	
Le Perdreau gris,	1	5	
La Perdrix rouge,	1		
La Perdrix griſe,		15	
Le Chevreuil,	19	10	
La Becaſſe	2	5	
La Becaſſine,		15	
Le Rouge,	2		
Le Pluvier,	1	15	
Le Marcaſſin,			
Alouettes, la *douzaine*,	2	15	
Le Tier,		15	
La Cercelle,	1		
Le Dindon commun,	5		
L'Oye,	2	10	
L'Agneau,	9		

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris le Samedi 5 Janvier 1765.*

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔	16		à	16	15	
pluſieurs ont vendu	12	10	à	15	15	
Méteil						
Seigle *le ſep.* 230 ℔	8		à	8	10	
Orge, *le ſep.* 190	8		à	8	10	
Avoine *le ſep.* 290	14		à	19		
Veſce *le ſep.* 300	10		à	11	10	
Millet *le ſep.* 280	18		à	19		
Navette *le ſep.* 280	23		à	26		
Chenevis *le ſep.* 165	13		à	14		
Lentilles	16		à	36		
Haricots	10		à	26		
Haricots ronds	16					
Pois verds	15		à	32		
Pois blancs	11		à	12		
Pois gris	16		à	20		
Féverolles	13		à	14		
Feves de Marais	20					
Feves Suiſſes	20		à	25		
Lin	30					
Senevé						
Geniêvre	9					
Farine blutée, *le boiſſeau*	23 ß	6 ₰	à	28 ß		₰
Remoulage	18		à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 4 au 5 Janvier 1765.*

Froment, *le ſept.*	15 ℔	ß	à	16 ℔	ß
pluſieurs ont vend.					
Seigle.					
Orge.	8		à	8	10
Veſce.					
Avoine *en ſacs.*	16		à	17	10
Avoine *en banne.*	15		à	16	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	16		à	31	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janvier 1765.	*Du Vendredi 4.*	*Du Samedi 5.*
Actions des Indes.	an. 1195 / 1e. a.	
Emprunts de la Compagnie.		468
Promesses de la Compagnie.	10	10
Actions des Fermes.	967 ½	972 ½
Troisiéme Loterie Royale.	790	790
Lots de la troisiéme Loterie.	13	5e. 6e. t. 13.
Duplicata de la troisiéme.		72
Amortissement.		
Deux sols pour livre du Dixiéme.	12	12
Annuités.	433	433
Coupons d'Annuités.	87	87 ½
Emprunt de 50 millions.	12	12 ½
Colonies, 1759.		
Récépissé des Monnoies.		
Époques.	17	4e. 9 ½. 8e. à 12e. 17
Canada	33	33
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ○/○		
A 3 p ○/○ sur les Cuirs.		
A 3 p ○/○ sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles : Généralité de Paris.		
Tailles : Généralité de Province.		
Comp. des Indes à 4 p ○/○.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 1/8 à 1/2	56 3/8 à 1/2
Londres.	30 2/8 1/2	30 3/8 à 1/6
Hambourg.	177 1/2	177 1/2 à 3/4
Madrid.	15 5 6	15 5
Cadix.	15 4 6	15 4 6
Livourne.	94 ½ à ¾	95 ¾
Lyon, *Saints.*		

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 *tt par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 *sols la feuille, contenant* 8 *pages.*

A PARIS, de l'imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Samedi 16 Février.

PASSAGE DU SUND.

LE 5 Janvier 1765, il eſt paſſé par le Détroit du Sund, le Navire du Capitaine *Cornelis Kroon*, de Peterſbourg, allant de Peterſbourg à Bordeaux, chargé de chanvre; le 28 Janvier, le Navire du Cap. *Ger. Hend. Thomſen*, allant de Lubeck à Bordeaux, chargé de fer en barres.

DE MARSEILLE *le 6 Février* 1765.

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Anis d'Alicante, 24 à 26 ℔ le *cent*; — cendre de Sicile, 4 à 8 ℔; — coton fin filé de Baza, 69 à 71 écus de 3 ℔ 4 ß; — coton en laine de Smyrne, 100 à 105 ℔; étain en verge, 82 ℔; — huile de Provence de fine fabrique, 39 à 41 ℔; — huile de riviere fine, 44 à 45 ℔; — demi-fine, 42 à 43 ℔, — riz du Levant, 15 à 17 ℔; — riz de Piémont, 12 ℔ 10 ß à 13 ℔ 10 ß; — ſucres aſſortis, 46 ℔ le *cent*.

Caffé du Levant, 31 à 32 ß la ℔; — caffé du Cap, 9 à 12 ß 6 ₰; — cacao de Maragnan & de la Martinique, 12 à 13 ß; — cochenille, 21 ℔; — indigo de Guatimala, 6 à 9 ℔ 10 ß; — girofle, 8 ℔ 5 ß la ℔.

Il a été importé dans cette Ville depuis le 12, juſques & compris le 24 Janvier dernier, ſavoir:

☞ De GENES, par les Tartanes des Patrons *Ducros*, *Zin*, *Olivari* & *Michel*, 62 caiſſes de manne, 24 caiſſes de fer blanc, 56 balles de piſtaches, 57 caiſſes de laſtre de Veniſe, 30 caiſſes d'acier, 28 barrils d'huile de lin, 6 caiſſes de jaune de Naples, 2 barriques de couperoſe & 10 balles d'amandes.

☞ D'ESPAGNE, par les Bâtimens des Capitaines *Caſſe*, *Vence*, *Pomard*, *Gelepy*, *Cures*, *Eyraud*, *Terraſon*, *Ventre*, *Bourban & Cachot*, 192 balles de ſoie, 813 pains de plomb, 520 barrils d'arquifoux, 1088 balles de barrilles, 753 balles de bourdes, 51 balles de laine ſurge, 11 balles de graine verte, 61 *faix* de bois de réglisſe, 62 *cabas* de figues, 2 caiſſes de ſuc de réglisſe, 5 barriques de coloquinte, 10 barriques d'huile de poiſſon, 12 balles de laine lavée & 179 barrils d'alun.

☞ Du CAP FRANÇOIS, par le Vaiſſeau du Capitaine *Icard*, 419 barriques de ſucre terré, 265 ſacs de caffé, 18 barriques d'indigo, 1600 cuirs en poil, 135 cuirs tannés, 1 balle de coton.

☞ D'ALGER, par la Pinque du Capitaine *Michel*, 15 *fardes* de caffé, 17 ſacs de Vermillon, 83 balles de laine ſurge, 7 *couffes* de cire jaune, 88 ſacs d'*eſcayolles*.

☞ De LISBONNE, par le Vaiſſeau du Capitaine *Pruneau*, 636 piéces de bois de teinture, 68 ſacs de cacao, 96 barriques d'huile de baleine, 2590 cuirs, 48 paniers de ſalſe-pareille.

☞ De LÉOGANE, par le Vaiſſeau du Capitaine *Vieillard*, 11 barriques de caffé, 1295 piéces de bois de Gayac, 4 barriques de ſucre blanc, 9 barrils de cacao, 2 barrils d'indigo.

☞ D'ABO, par les Vaiſſeaux des Capitaines *Peldan* & *Tammelin*, 6541 barres de fer, 2004 douzaines de planches, 8

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

barriques de vermillon, 1807 peaux de cordouans.

☞ De Stockholm, par les Vaisseaux des Capitaines *Hedman* & *Spolandert*, 184 barrils de brai, 100 barrils de gaudron, 196 douzaines de planches, 1407 barres de fer, 111 caisses de clous & 18 caisses d'acier.

☞ D'Archangel, par le Vaisseau du Capitaine *Hendricks*, 3469 barres de fer, 129 douzaines de planches, 50 barriques de suif, 57 balles de chanvre, 70 barrils de gaudron, 9 balles de cire.

☞ De Smyrne, par les Tartanes des Capitaines *Fournier* & *Molier*, 87 barrils de suif, 38 balles de chanvre, 33 caisses de manne, 15 caisses d'huile de vitriol, 39 barrils de fer blanc, 4 barrils de graine d'Espagne.

☞ De Damiete, par la Tartane du Capitaine *Giraud*, 1200 *couffes* de riz.

☞ De Naples, par les Bâtimens des Capitaines *Seilmacher*, *Petit*, *Pons* & *Richaud*, 96 caisses de manne, 256 barrils & 336 *couffes* de riz, 1 barril d'indigo, & 13 sacs de galle.

☞ D'Agde, par les Tartanes des Capitaines *Durbec*, *Rouniere*, *Masse*, *Bastide*, *Sicard* & *Bouisson*, 8 barriques de verdet, 11 barriques d'indigo, 20 barriques de mélasse, 3 barriques de caffé, 120 quintaux de soude, 12 barrils d'Antimoine, 46 barriques de cacao.

☞ De la Nouvelle-Orléans, par la Golette du Capitaine *Coulet*, 358 peaux de bœufs, 56 milliers de campêche & 41 peaux d'ours.

☞ De Sicile, par les Tartanes des Patrons *Reboul*, *Cannac* & *Laurent*, 30 caisses de manne & 1174 quintaux de cendre.

☞ De Constantinople par la Barque du Capitaine *Antoine*, 287 balles de laine, 582 cuirs de buffles, 129 pains de cuivre & 7 barrils d'orpiment.

☞ De Smyrne, par les Bâtimens des Capitaines *Lambert* & *Daniel*, 259 balles de laine, 118 balles de coton en laine, 33 balles de coton filé rouge, 31 sacs de fil de chêvre, 2 balles de soie ardassine.

De Bayonne, *le 2 Février 1765.*

Le Navire la *Rosalie*, Capitaine *Lafargue*, qui est au passage pour se rendre ici, est chargé d'environ 200 barriques de sucres assortis; & pour retour il a acheté au Cap environ 400 caisses de savon à bas prix, ce qui lui procurera plus de bénéfice que s'il eût fait emplette des denrées du Cap, qui y sont rares & à un très-haut prix.

Les Navires destinés pour la pêche de la morue se disposent à partir vers le premier du mois prochain.

Les deux Bâtimens pour la pêche de la baleine, construits en cette ville, sont grées & commencent à charger leurs vivres & ustensiles. C'est M. *Nogués l'aîné* qui en est l'Armateur.

Froment du Pays, 6 ℔ 12 ß la *conque*, pesant 65 ℔ *poids de marc*; — bled d'Inde blanc, 3 ℔ 2 ß; — d°. rouge, 3 ℔ 10 ß; on charge ici de ces deux derniers grains pour Lisbonne.

Le jambon vaut 40 ℔ le *cent*; — on charge considérablement dans cette Ville des vins de cargaison pour la Hollande & pour d'autres endroits. Ils valent 29 à 30 ℔ la *barrique*; — le vin de Gave, 40 à 42 ℔ la *barrique*, la qualité en est parfaite.

Les piastres sont à 48 ℔ 10 ß le *marc*. il en est arrivé depuis 15 jours, 70 à 80 mulets chargés.

De Dax, *le 2 Février 1765.*

Prix des denrées à Dax pendant les marchés des 3, 12, 19 & 26 Janvier 1765.

Froment, 58 ß 4 ₰ la *mesure rase*, pesant 34 ℔; — bled d'inde, 33 ß 10 ₰ la *mesure rase*, pesant 32 ℔; — millet, 40 ß 3 ₰, même mesure & même poids; — avoine, 32 ß la *mesure comble*, pesant 25 ℔; — on s'attend à une augmentation sur ces différens grains.

Seigle, 42 ß 7 ₰ la *mesure rase*, pesant 30 ℔; — panis, 25 ß 9 ₰ la *mesure rase*, pesant 31 ℔, le tout poids de marc. On espere une diminution sur ces deux dernieres denrées.

Les vins vieux rouges & blancs, valent 59 ℔ la *barrique*, contenant 300 pintes mesure de Paris; — les nouveaux, 30 ℔ la *barrique*; ces deux prix sont fixes.

Brai, 3 ℔ 1 ß le *cent*; — Poix-pege, 3 ℔ 12 ß 4 ₰; — gaudron, 29 ℔ la *barrique*, pesant 700 ℔; — le gros barril pesant 250 ℔, 9 ℔ 13 ß 4 ₰; — le petit barril du poids de 125 ℔, 4 ℔ 11 ß 8 ₰.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Septembre 1765.	*Du Vendredi 13.*	*Du Samedi 14.*
Actions des Indes.	1330	1327 ½
Emprunts de la Compagnie.		
Promeſſes à 5 p ○/○.	15	15
Promeſſes à 4 p ○/○.		38 ½
Actions des Fermes.	1012 ½ 15.	1015
Lots de la troiſiéme Loterie.	5e. à 11e. 18 ½	19
	12e. 23 ½	12e 23 ½
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		
Annuités.	440.	440
Coupons d'Annuités.	88	88
Emprunt de 50 millions.	14 ¾ 15 3 4m	14 ¾
Colonies, 1759.		
Canada	36 ½ 2m 37 ½ 5m	36 ½
Époques.	10e à 12e 23 ½	6e 18 ½
Compe. Indes, Loterie.		
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ○/○		
A 3 p ○/○ ſur les Cuirs.	49 ½	
A 3 p ○/○ ſur les Poſtes.	58	
Bretagne.	12 ½	
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles Généralité de Paris.		
Tailles Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ¼ ¾	56 ¼
Londres.	31 ¾	31 ¾
Hambourg.	177 ½	177 ¼
Madrid.	15 3	15 3
Cadix.	15 2	15 2
Livourne.	97 ¾	96 ¾
Lyon, *Août*.	¼ Ben.	¼ Ben.

AVIS.

Cette Gazette paraît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi, & le Journal le 15 de chaque mois: on y inſere gratis *tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette ſeule eſt de* 24 ℔, *& pour le Journal ſeul,* 12 ℔ *par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au ſieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Traverſiere, Rue St. Roch. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres. Les perſonnes qui ſouſcriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que* 36 ℔ *par an. On recevra ces différens écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

» & du ſoir; celui de la nourriture des » chevaux, ſeroit fixé par un tarif de » police pour tous les temps de l'année » au plus bas prix poſſible, ſuivant les » lieux, en prenant comme il convient » l'intérêt réciproque de l'Hôte & du » voyageur. 5°. Que le tarif fût inſéré » dans un tableau expoſé dans la cuiſine » à la vue de tout le monde, afin que » chaque arrivant pût déterminer ſa dé- » penſe, & où il pût voir, en cas de » quelques refus, ſi tous les lits ſont » effectivement pris, ce qui ne ſeroit pas » difficile en aſſujettiſſant l'Hôte à faire » de certaines marques ſur ſon tableau, » à meſure qu'il recevroit du monde. En- » fin, ſi une pareille police s'exécute de- » puis très long-temps en Eſpagne, pour- » quoi ne conviendroit-elle pas en Fran- » ce? Avec cette faculté de plus que l'on » pouroit faire plus grande dépenſe que » celle portée par le tarif, au-lieu qu'en » Eſpagne le revenu des auberges étant » affecté au payement de partie de l'impôt, » le Fermier peut refuſer, même en » payant, les fournitures qui excédent le » tarif, lorſqu'il n'y a pas trouvé ſon » compte. Au moyen de trois tables ou » prix différens, les gens de haute, » de moindre & de médiocre faculté, » trouveroient de quoi ſe ſatisfaire. La » fixation des plats à donner paroît inu- » tile, en ce qu'il eſt intéreſſant pour » les Hôtes de contenter leur monde, afin » d'établir ou ſoutenir leurs réputations.

» On a fait depuis quelques années dans » les Etats étrangers, pluſieurs établiſſe- » mens en faveur des voyageurs. Un ri- » che Particulier d'Eſpagne pour avoir » employé les principales reſſources afin » d'acquérir 900 mulets, pour le ſervice » de l'Armée Eſpagnole, dans la derniere » campagne de Portugal, a obtenu du » Roi, à la Paix, le privilége excluſif » d'établir à ſon profit une meſſagerie » pour des Cavaliers ſeulement, ſur les » quatre principales routes, ſavoir; de » Madrid à Cadix, à Barcelone, à Pam- » pelune & à la Corogne, à condition » qu'il fonderoit en même-temps, tant » à la dinée qu'à la couchée de chaque » journée, des auberges les mieux mon- » tées à la Françoiſe: les voyageurs ne » ſont abſolument tenus à d'autre dépen- » ſe, que celle qui eſt portée par le ta- » rif de chaque auberge, qui eſt même » réglée ſur un pied modique, eu égard » à ce qu'il en coutoit précédemment, » enſorte qu'il part chaque jour de Ma- » drid un garçon de la Meſſagerie ſur cha- » cune des quatre routes, avec un cer- » tain nombre de mulets pour conduire » les voyageurs à la premiere couchée, » où il en prend d'autres le lendemain » avec de nouvelles montures, pour les » conduire à Madrid. Le même ordre eſt » obſervé dans toute l'étendue deſdites » routes.

» Daignez, Monſieur, rendre public » ce que vous trouverez dans mon écrit » digne de l'être, & le préſenter ſous la » forme que vous trouverez la plus con- » venable au bien de la ſociété.

De Nantes *le 9 Février 1765.*

Prix des marchandiſes acquitées.

Caffé moka, 2 ℔ 10 ß à 2 ℔ 12 ß la ℔; dito refait ou bénéficié, 16 à 18 ß; — caffé de Bourbon jaune en ſimple jonc 15 ß 9 ₰ à 17 ß 9 ₰; — d°. en double jonc, 14 à 16 ß; — d°. refait ou bénéficié, 13 à 15 ß; — caffé de la Martinique, petit grain verd clair, 15 à 17 ß; — caffé de St. Domingue, 13 à 15 ß; — thé boé en groſſe caiſſe, 2 ℔ 15 à 2 ℔ 17 ß; — en demi-caiſſes, 2 ℔ 17 ß à 2 ℔ 19 ß; — thé verd ſupérieur en doubles caiſſes, 4 ℔ 14 ß à 4 ℔ 16 ß; — thé verd de Tonkay en petites caiſſes, 5 ℔ à 5 ℔ 2 ß la ℔.

Prix des marchandiſes non acquitées.

Poivre en balles d'environ 400 ℔, 1 ℔ 9 ß 6 ₰ la ℔; — indigo cuivré de St. Domingue, 5 ℔ 15 ß; — mélangé de bleu, violet & cuivré, 6 ℔ 15 ß; — bleu pur, 8 ℔ 15 ß; — indigo en poudre, 4 ℔ 15 ß; rocou de Cayenne, 1 à 1 ℔ 4 ß; — cochenille criblée, 25 ℔; — cacao de la Martinique, 14 ß la ℔.

Sucre terré 2^e. ſorte, 59 à 62 ℔ le *cent*; 3^e. ſorte, 54 à 55 ℔; — 4^e. ſorte, 50 ℔; ſirop mélaſſe, 13 ℔; — huile d'olive fine du Port Maurice, premiere qualité, 56 ℔; huile fine de Provence, premiere qualité, 54 ℔; — 2^e. 50 ℔; — bois de Campêche en buches, coupe d'Eſpagne, 20 ℔; — coton de Smyrne, 140 ℔; — blanc de céruſe, 27 ℔ *le cent*.

Prix *des assurances.*

Pour l'aller à la Martinique, au Cap, St. Domingue, Léogane & aux Cayes St. Louis, 3 pour cent; — prime liée d'aller & de retour, 6 pour cent; — pour l'aller à Marseille, 4 & demi pour cent; — pour Guinée d'aller & de retour 7 pour cent; — pour l'aller à Bordeaux, à la Rochelle & à Bilbao, 1 & demi pour cent; pour l'aller à Amsterdam, à Roterdam, à Hamborg, à Dunkerque, à Calais & à Cadix, 2 pour cent.

Prix du Fret.

Pour l'aller à la Martinique, au Cap, à St. Domingue, à Léogane & aux Cayes St. Louis, 60 # par tonneau de 2000 ℔; pour l'aller à Marseille, 45 #; — pour l'aller à Bordeaux, 20 #; — pour l'aller à Amsterdam, à Roterdam, à Hambourg, à Dunkerque & à Calais, 28 à 30 #; — pour l'aller à la Rochelle, 18 à 20 #; pour l'aller à Cadix, 3 # par balle & 30 # par tonneau; — pour Bilbao, 2 # par balle & 20 # par tonneau.

Il est entré dans ce Port le Navire la *Marie-Perrine*, de Nantes, de 95 tonneaux, Capitaine le Sr. *Mary*, Armateurs MM. *Chanceaulme freres*, venant du Cap, chargé de 151 barriques de sucre terré & tête; — de 3 barriques & 2 quarts de sucre brut; — de 2 futailles, 64 barriques, 83 quarts & 1 sac de caffé; — de 7 barriques & 3 quarts d'indigo; — de 9500 ℔ de bois de Campêche. Le surplus en confitures & noix d'Acajou.

La *Marie*, de la Guadaloupe, le S. F. *Reynault*, Armateurs MM. *Bouteiller pere & fils*, chargée de 80 barriques de sucre terré & tête; — de 36 barriques de sucre brut; — de 10 quarts de caffé; — de 4 balles de coton.

Le Navire la *Cecile*, de retour de Guinée, & venant des Cayes St. Lois, Armateur M. *Beauvois*, Capitaine le Sr. *Morellon*, chargé de 57 barriques, 7 quarts de sucre brut; — de 2 barriques, 17 quarts de caffé; — de 488 ℔ de morphil; — de 100 ℔ de bois de Campêche & de 3 planches de bois d'Acajou.

Sortie *de Navires.*

Il est sorti de ce Port le Navire la *Victoire*, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Dastary*, Armateur M. *Mullon*, allant à la Guadaloupe.

Le Navire le *Duc de Bourbon*, de 300 tonneaux, Capitaine le Sr. *Baudry*, Armateurs MM. *Lemasne*, allant à St. Domingue, en passant par Lisbonne.

Navire *en armement.*

Le Navire le *Méchant*, de 130 tonneaux, Capitaine le Sr. *Vadendric*, Armateur M. *Potel*, est en charge pour Guinée.

Les vents s'étant tournés à l'Ouest, il y a apparence que les Navires qui s'étoient réfugiés à Quiberon, pourront bientôt entrer en riviere.

De l'Orient *le 8 Février 1765.*

Le Navire de la Compagnie des Indes le *Beaumont*, Capitaine *Paliere*, partit hier au soir d'un vent très-favorable, pour aller à Canton-en-Chine.

Le Navire le *Dargenson*, Capitaine le *Chevalier Prevost de la Croix*, doit aller incessamment en rade, & partir ensuite pour Pondichery.

De Beauvais *le 11 Février 1765.*

Prix *des grains pendant le mois de Janvier 1765.*

Prix de la Mine.				*Prix du sp. mesure de Paris.*		
Froment,	2 # 19 ß	d.		14 # 15 ß	d.
Moison, (*a*)	2 11			12 15	
Meteil, (*b*)	2 5			11 5	
Petit bled	2 1			10 5	
Seigle,	1 15			8 15	
Orge,	1 13	6		6 14	
Avoine,	1 17			12 6	8

N. B. *La mine à bled de Beauvais contient 32 pintes de Paris, les 5 mines font le septier de Paris; — la mine de seigle* idem; *la mine d'orge est de 40 pintes, 4 mines font le septier à bled de Paris; — la mine d'avoine est de 48 pintes, 20 mines font 3 septiers d'avoine de Paris.*

Avis divers.

☞ Un particulier desireroit vendre 10444

(*a*) *Bled moison*, $\frac{2}{3}$ *bled* $\frac{1}{3}$ *seigle.*
(*b*) *Bled méteil*, $\frac{1}{2}$ *bled* & $\frac{1}{2}$ *seigle.*

sapins, savoir, 4802 de 3 à 4 pieds de circonférence; 2750 de 4 à 5 pieds; 1304 de 5 à 6 pieds; 1069 de 6 à 7 pieds; & 519 de 7, 9, 10 & 11 pieds. Tous lesdits sapins sont de 50 à 72 pieds de hauteur, & situés à 2 lieues de la ville de Langeac-en-Auvergne, où passe la riviere de l'Allier sur laquelle on peut les faire flotter, soit en planches ou autrement. Ces 10444 sapins doivent produire par le calcul qui en a été fait, quatre cent mille planches, chacune de 12 pieds de longueur, & depuis 9 jusqu'à 15 pouces de largeur sur 12 & 15 lignes d'épaisseur, qui est la qualité dans laquelle on les débite à Paris. Ces 400000 planches doivent valoir au moins cinq cent mille liv. à raison de 25 ß la planche, qui se vend communément 30 ß. Les frais pour l'abat, le sciage de ces arbres, pour le transport jusqu'à Paris, doivent monter, y compris les droits d'entrées, à environ deux cent huit mille livres, savoir :

Pour l'abat & le sciage de quatre cent mille planches, . .	60000 ℔
Pour voitures du bois à la riviere à raison de 10 ℔ du cent de planches, ...	40000
Pour la voiture de la riviere à Paris, à raison de 5 ℔ par cent de planches, ...	20000
Pour l'entrée à Paris, à raison de 22 ℔ par cent de planches,	88000
TOTAL, ...	208000

A déduire sur 500000 ℔ les frais de 208000 ℔, il reste la somme de 292000 ℔, sur laquelle il faudra encore diminuer les frais de commission.

Le Propriétaire propose trois moyens pour la vente & l'exploitation desdits sapins; le premier est de les vendre à raison d'une pistole l'un dans l'autre, ce qui fait 104, 440 ℔.

Le second est de mettre ces arbres dans le commerce, à raison de 5 ℔ l'un dans l'autre, produisant la somme de 52, 220 ℔, vis-à-vis de quelqu'un qui voudra mettre pareille somme en argent, pour fournir aux premiers frais d'exploitation, & ensuite le produit être partagé entre le bailleur de fonds & le Propriétaire.

Le troisiéme est d'emprunter 50000 pour faire seul cette exploitation, laquelle somme le Propriétaire assurera, tant sur ses biens que sur lesdits bois, s'obligeant de payer à ceux qui lui prêteront cette somme, l'intérêt au denier vingt, & donnera de plus l'intérêt d'un sixiéme sur le bénéfice qu'il fera dans cette exploitation.

Les personnes qui desireront accepter l'un des trois partis proposés, & prendre des connoissances plus particulieres, auront la bonté de s'adresser à Madame *Bretel*, demeurant à Paris rue & Hôtel du petit Lyon, Fauxbourg St. Germain. On la trouvera tous les jours jusqu'à dix heures du matin.

NAVIRE *en armement à Rouen.*

☞ Le Navire la SIRENNE, de Rouen, fin voilier, du Port de 120 tonneaux, armé de 4 canons & autres menues armes à proportion, 10 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine J. B. BOUTARD du Havre, est en charge au Port de Rouen pour aller à LISBONNE, & partira incessamment. Ceux qui voudront y passer ou charger des marchandises, s'adresseront à Rouen à MM. CHARLES BOURNISIEN *& fils*, Négocians, audit Capitaine en son bord, ou au Sr. *Leboulenger* son Courtier.

☞ On trouvera à la Pomme rouge, rue grande Truanderie, place du Puits d'amour à Paris, des harengs en petits barrils, tous laités choisis, & d'une parfaite qualité.

☞ Un jeune homme de très-bonne famille, âgé de 30 ans, desireroit s'attacher à quelque Seigneur, comme Sécretaire, Intendant, Homme d'affaires, Régisseur ou Receveur des terres, ou à quelque Négociant pour tenir les livres. Il écrit fort bien, fait même des manuscrits avec des frontispices & armoiries en traits de plumes. Il entend bien les calculs, les comptes & les changes étrangers. Il lui seroit indifférent d'habiter la Province, de voyager ou de rester à Paris. De fort honnêtes gens répondront de ses vie & mœurs.

S'adresser à M. *Lasnier*, chez M. Bouroux, Mᵉ. Perruquier, rue des Fossés St. Germain de l'Auxerrois.

BANDAGES ÉLASTIQUES.

☞ Le Sr. BLAKEY, Expert reçu à Saint-Côme, & Auteur des bandages élastiques, les plus commodes & les plus propres à contenir les descentes, & à en procurer la guérison, reconnus depuis plus de vingt-neuf ans pour tels par le Public & par le traité qui a été fait avec le Ministre, pour la fourniture des Hôpitaux Militaires, vient d'en inventer deux autres espèces, toujours élastiques qui contiennent les descentes les plus violentes, & ne font aucune impression sur les hanches ni sur les reins; ils sont également propres aux hommes, aux femmes & aux enfans: l'un de ces bandages est spécialement propre à soutenir le ventre des femmes nouvellement accouchées, & par une pression douce & insensible, oblige la nature à se mettre dans sa premiere situation.

On le trouve tous les jours en sa demeure à Paris, dans la rue des Prouvaires, au coin de la rue St. Honoré.

Les personnes de Province qui voudront faire usage de ces bandages, auront soin d'affranchir leurs lettres, & d'envoyer leurs mesures; elles recevront exactement les bandages qu'elles demanderont.

Les pauvres peuvent y venir tous les matins jusqu'à midi; ils y auront du secours.

DE PARIS *le* 16 *Février* 1765.

☞ Le 13e. tirage de la 3e. loterie royale établie par Arrêt du Conseil du 11 Nov. 1755, a été fait dans l'Hôtel de Ville, les 11, 12 & 13 Février; le lot de 60000 ß est échu au N°. 39214; — celui de 30000 ℔ au N°. 27666; — celui de 20000 ℔ au N°. 20390; — celui de 15000 ℔ au N°. 9912; — celui de 10000 ℔ au N°. 281, & le lot de 810 ℔ pour l'*appoint*, au N°. 42036.

PRIX *de l'or & de l'argent à Paris le* 13 *Fév.*

L'or fin, 100 ℔ l'*once*; — l'argent fin, 53 ℔ 5 ß *le marc*; — l'argent au titre de 11 *deniers* 10 *grains*, 51 ℔ 15 ß à 52 ℔ *le marc*; — les piastres 48 ℔ 15 ß *le marc*.

L'or du Portugal, 714 ℔; — celui du Mexique, 700 ℔, & celui du Perou 706 ℔ *le marc*.

NOTA. *A l'article de l'or & de l'argent, dans la Gazette* N°. 10, *or du Perou*, 760 ℔, lisez 706 ℔ *le marc*.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le Lundi 11 & le Mardi 12 Février 1765, la riviere étoit à 3 pieds 8 pouces; le 13 & le 14, à 3 pieds 6 pouces au-dessus des plus basses eaux.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris le Mercredi* 13 *Février* 1765.

	℔	ß		℔	ß	d.
Froment, *le septier*,						
pesant 240 ℔ . . .	14		à	15	10	
plusieurs ont vendu	11	5	à	13	15	
Seigle *le sep.* 230 ℔	7	15	à	8		
Orge, *le sep.* 190 .	7	10	à	8		
Avoine *le sep.* 290	15		à	17	15	
Vesce *le sep.* 300 .	8		à	11	10	
Millet *le sep.* 280 .	19					
Navette *le sep.* 280	22		à	23		
Chenevis *le sep.* 165	11	10	à	14		
Lentilles . . .	12		à	40		
Lentilles à la Re. .	16					
Haricots . . .	16		à	28		
Haricots ronds .	16		à	16	10	
Pois verds . . .	12		à	36		
Pois gris . . .	11	10	à	14		
Pois blancs . . .						
Féverolles . . .	12	10	à	13	10	
Feves Suisses . .	15		à	20		
Feves de Marais .						
Sarazin	9					
Alpiste						
Senevé	20		à	24		
Genièvre . . .	12					
Luzerne *le boisseau*,						
Farine blutée, *le boisseau* . .	22	ß 3	d. à	28	ß	d.
Remoulage . .	13		à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en sacs sur le Port de la Grêve, du* 11 *au* 13 *Février.*

Froment, *le sept.*	15	℔	ß à	16	℔	ß
plusieurs ont vend.	12	10	à	14	10	
Seigle.						
Orge.	7		à	8	5	
Vesce.	12					
Avoine *en sacs*. .	16		à	16	10	
Avoine *en banne*.	15		à	15	10	
Farine blutée, le sac pesant 325 ℔	22		à	31		